

Développement de l'usage du vélo en Guadeloupe

**LES ACTES
DU SEMINAIRE**



Séminaire technique

Mardi 23 Septembre 2014

de 8h30 à 13h00

Médiathèque du LAMENTIN



PRESENTATION DU SEMINAIRE

L'Observatoire Régional des Transports

Des enjeux sociaux, économiques et environnementaux...

Né en 2004, d'un partenariat entre l'ADEME Guadeloupe et la DEAL, l'Observatoire Régional des Transports vise à faciliter l'animation des politiques publiques en matière de transport. Il s'agit d'une structure d'échanges et de concertation qui vise à répondre aux besoins de la population guadeloupéenne en matière de mobilité.

L'année 2014 a été marquée par l'adhésion du nouveau partenaire au sein de cette démarche : la **Région Guadeloupe**. Un partenariat qui traduit la volonté de l'Etat à collaborer étroitement avec la Région, qui elle, souhaite poursuivre son principal objectif : **réduire l'impact carbone lors des déplacements**.

Un outil efficace pour le secteur du transport

L'activité de l'ORT repose sur trois piliers :

- Constituer un espace d'échanges pour les acteurs du transport.
- Affiner la connaissance du secteur des transports en Guadeloupe.
- Proposer des études prospectives.

Le développement de l'usage du vélo en Guadeloupe

De prime abord, l'usage du vélo peut paraître contraignant en Guadeloupe, en raison de la chaleur, des fortes précipitations présentes en saison humide, et de la prépondérance de l'usage de la voiture.

Pourtant, la passion du vélo est historiquement ancrée en Guadeloupe, et le vélo dispose de nombreux atouts pour la population : un coût peu onéreux, un élément de bien-être, un mode de déplacement adapté aux courtes distances, un élément de développement touristique mais surtout un mode de transport moins polluant et moins bruyant.

La restitution de l'étude consacrée au « Pré-diagnostic physique, organisationnel et technique sur les perspectives d'augmentation de la part modale du vélo dans les déplacements de la population guadeloupéenne » menée par l'ORT est l'occasion :

- D'informer les collectivités et la population sur les différents leviers à mobiliser, par la diffusion d'un cahier de bonnes pratiques à mettre en œuvre.
- De proposer un échange d'expériences autour d'actions mises en œuvre sur le territoire.
- De fonder une instance informelle de SUIVI et de DEVELOPPEMENT DE L'USAGE DU VELO en Guadeloupe.



INSTANTS CHOISIS

M.Rodrigue MOULIN , Représentant du Maire de la Ville du LAMENTIN

« Pour encourager l'usage du vélo, il faudrait que nous dépassions les contraintes liées à son utilisation. »

« Notre île ne pourra pas continuer indéfiniment à absorber autant de véhicules motorisés. »



M. Harry DURIMEL, Président de la Commission des Energies, Représentant du Président du Conseil Régional de la Guadeloupe

« Si nous voulons atteindre nos objectifs d'autonomie énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tels que fixés dans le Plan énergétique Régional (PRERURE), nous devons agir en faveur de modes alternatifs de déplacements. »

« Il est temps d'engager ces actions afin de ralentir, voire d'inverser cette tendance à caractère énergivore, consommateur d'espace, et polluant ! »

M.Mario CHARRIERE, Directeur Adjoint de la DEAL Guadeloupe

« Cette relation entre le vélo et la Guadeloupe n'est pas récente. Les guadeloupéens ont un réel engouement et intérêt pour le cyclisme. »

« Composante sportive, composante de loisir, le vélo est un excellent outil de lien social et d'insertion sociale. »



Mme Catherine LUCIANI, Délégué Régional de l'ADEME Guadeloupe.

« Il est important de bannir la pratique "du tout-voiture", "De nombreuses initiatives existent en Guadeloupe, qu'il convient aujourd'hui de faire connaître.

C'est également autant de petites graines pour un développement beaucoup plus important de l'usage du vélo sur notre territoire. »

RESTITUTION DE L'ETUDE

« Pré-diagnostic physique, organisationnel et technique sur les perspectives d'augmentation de la part modale du vélo dans les déplacements de la population guadeloupéenne ».

Mme Marie LALIRE, Directrice d'études déplacements
EREA CONSEIL



Le diagnostic

Il ressort de cette étude que le territoire de la Guadeloupe présente de nombreux avantages :

- une richesse patrimoniale et naturelle exceptionnelle à l'origine du développement du tourisme ;
- la restructuration du réseau des transports représente un levier potentiel de développement ;
- l'usage sportif cycliste est très élevé en Guadeloupe.

Les différentes concertations réalisées avec les acteurs locaux et les rencontres avec les représentants des territoires ont permis de mettre l'accent sur les nombreuses démarches de planification et les réflexions déjà engagées, ainsi que les démarches de sensibilisation mises en œuvres.

Par ailleurs, nous devons faire face à des obstacles importants tels que :

- les conditions climatiques et géographiques ;
- l'omniprésence de la voiture dans la vie quotidienne de la population ;
- le manque d'aménagements pour l'insertion du vélo dans le paysage de la circulation (sentiment d'insécurité, réseau routier faiblement équipé, des services vélos peu nombreux et peu connus...);
- un dispositif opaque des aides financières aux communes.

Les principales opportunités :

- **opportunités foncières** : clarification des domanialités des RN et RD, traces en forêts et bordure de littoral, chemins d'exploitation... ;
- **projet de mobilité durable** avec le tramway de l'agglomération pontoise ;
- **outil d'insertion** pour les personnes à faible revenu (outil de mobilité).

Les enjeux du développement de l'usage du vélo

• Les principaux enjeux généraux :

- développer la pratique « loisirs » ;
- agir de façon différenciée selon les potentialités et les contraintes du territoire ;
- lever les freins institutionnels et organisationnels ;
- développer le vélo comme projet de territoire et de développement économique ;
- valoriser le territoire par le biais du vélo tourisme ;
- clarifier les dispositifs financiers d'aide aux porteurs de projets ;
- développer des outils de programmation, de suivi et d'aide à la mise en œuvre de projets concertés ;
- favoriser l'intégration sociale par le vélo.

• **Les principaux enjeux spécifiques :**

- favoriser la pratique du vélo sur le réseau routier dans les meilleures conditions de confort et de sécurité ;
- assurer la cohérence et la continuité des aménagements en faveur des vélos tout en considérant la place des piétons ;

- développer un panel d'actions de communication et les actions de sensibilisation en matière de sécurité routière ;
- développer le stationnement vélo ;
- développer les services à destination des cyclistes.

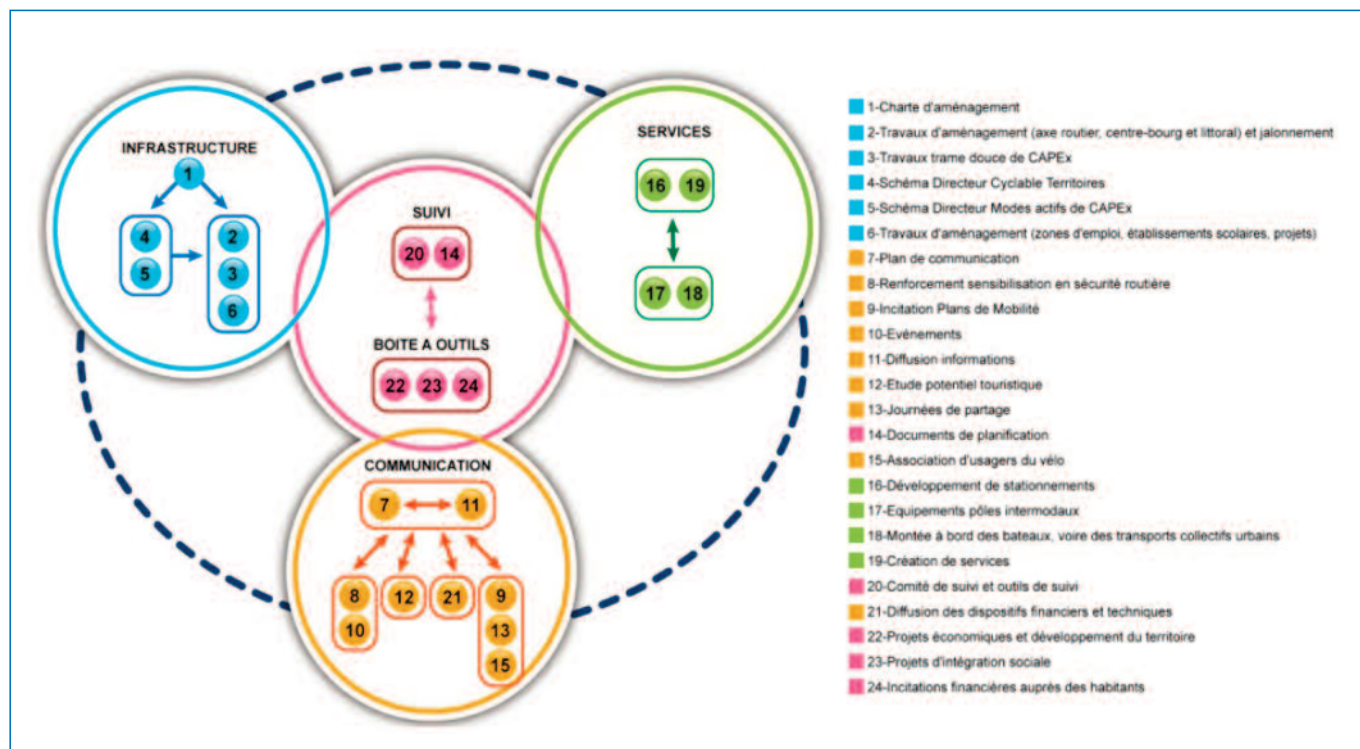
Plan d'actions

Le plan d'actions se réalise en 4 volets qui sont en interrelation :

- Infrastructure
- Communication/Sensibilisation

- Outils
- Services

De ces 4 volets, ont émané 24 actions majeures :



> **24 fiches d'actions opérationnelles illustrées ont été réalisées, contenant :**

- Une description
- Les spécificités territoriales
- La maîtrise d'ouvrage théorique
- Les partenaires potentiels
- Une estimation financière

- Le degré de priorité (2 ans – 5 ans – 10 ans)
- Les indicateurs de suivi

> **Le bilan financier approximatif sur 10 ans s'élève à :**

- 2,9 millions d'euros pour les investissements
- 0,7 millions d'euros pour le fonctionnement

TEMOIGNAGES

> Les actions mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre



M. Loïc LEROUX et Julien PIQUION - CANBT

« De notre point de vue, l'objectif de cette journée a été de générer des changements de comportements afin de réduire le nombre d'accidents sur les routes et les émissions de gaz à effet de serre. »

Les actions mises en place :

- La **promotion du tourisme** vert par l'organisation d'une ballade à VTT dans la nature sur le site de Blachon.

- La **sensibilisation aux transports en commun** :
 - Une tarification unique à 1€ sur le réseau urbain de la Corniche d'Or, quelque soit la destination – vendredi 19 et samedi 20 Septembre 2014
 - Démonstration du système d'économie de consommation de carburant via l'échappement et le carburateur ECOPRA
 - Animation dans les véhicules avec jeux et cadeaux
- La **sensibilisation des scolaires à la sécurité routière** avec la mise en place d'animations dans des écoles des 6 communes du Nord Basse-Terre: découverte et initiation au vélo, contrôle technique, atelier maintenance, jeux d'adresse, sécurité sur la route, passage de permis vélo, QCM sur la semaine européenne de la mobilité.

La **problématique des pistes cyclables** représente un élément considérablement prioritaire sur notre territoire avec des difficultés telles que la réinsertion des cyclistes dans la circulation générale, l'éloignement potentiel de la piste cyclable par rapport à la chaussée ou encore l'accessibilité.

> Les actions mises en œuvre par la ville de Morne à l'eau

Mlle Axelle CARTINOT - Ville de Morne à l'eau

La ville de Morne à l'eau présente une politique résolument orientée sur le Développement Durable notamment avec son Programme Stratégique d'écocitoyenneté et d'écodéveloppement ou encore l'Agenda 21 qui permet d'étendre à tous les acteurs du territoire la participation à l'élaboration du projet de développement de la ville et de renforcer son Programme Stratégique d'écocitoyenneté et d'Écodéveloppement (PSE).

Consciente du manque de structuration du réseau de venelles et des importantes difficultés de stationnement (notamment dans le bourg de la ville), l'accent a été mis sur l'engagement de la ville de Morne à l'eau à la rénovation urbaine du centre bourg avec une présentation des différents projets en cours de réalisation :

- Développer la marche à pieds en révélant les venelles
- Mettre en place un parking à vélo dans le centre-bourg



Les résultats attendus :

- le développement de mode de déplacements doux ;
- une amélioration des trottoirs ;
- la « dévoituration » de la place du marché.

> Les actions mises en œuvre par le Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin



M. Patrick JEAN-CHARLES, Syndicat Mixte des Transports - SMT

Créé en Mars 2004, le Syndicat Mixte des Transports s'engage à dynamiser les déplacements et à valoriser les besoins de la population guadeloupéenne.

Un objectif qui s'inscrit dans le cadre du développement durable car le SMT souhaiterait, in fine, un système de transport plus écologique et plus fiable au service des usagers.

Les engagements du SMT : l'intermodalité, la sécurité et l'accessibilité.

Par son Plan de Déplacement Urbain, le Syndicat met en place une démarche de planification qui a pour objectif de déterminer l'organisation du transport de personnes et de marchandises, la circulation et le stationnement ainsi que les autres formes de mobilités.

« Le vélo au service de la santé » - Dr Gérard BREDET



La problématique Santé amène à faire un zoom sur quelques données épidémiologiques qui permettent de comprendre la situation :

- la sédentarité est un facteur aggravant les maladies cardiovasculaires ;

• l'activité physique peut avoir un effet protecteur contre certains cancers (cancer du colon, cancer du sein, de la prostate ou encore de l'utérus) ;

• l'activité physique joue un rôle positif dans la prévention du diabète de type 2 ;

• il existe un lien activité physique régulière et diminution du gain de poids et obésité ;

Ce séminaire a été l'occasion pour les représentants du SMT, de mettre en valeur leurs différentes actions en termes de mobilité, particulièrement autour de 2 objectifs du PDU :

- Le développement des modes de déplacements doux notamment pour les déplacements de proximité.
- Faciliter la marche à pieds et l'éco-mobilité : création de zones piétonnes, de cheminements hors voirie, mise en place du schéma directeur vélo.

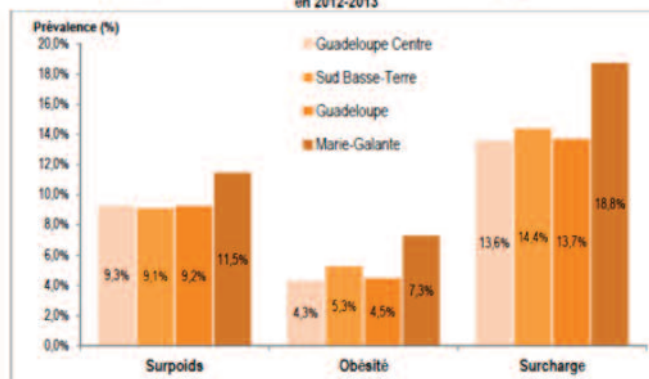
Le Plan de Déplacement Urbain prévoit différents types d'actions axées sur les modes doux :

- créer des zones piétonnes et calmes ;
- mettre en place des cheminements hors voirie et créer des percées dans les îlots ;
- créer des zones piétonnes et calmes ;
- mettre en place des cheminements hors voirie et créer des percées dans les îlots ;
- finaliser un schéma directeur vélo ;
- mettre en place une continuité cyclable ;
- aider à la mise en place de parcs de vélos inter-administrations et entreprise ;
- lancer une étude d'opportunité pour la mise en place d'un service de vélos mutualisés ;
- aider à la mise en place de pédibus et de vélobus ;
- lancer un PDE pilote et appuyer les démarches suivantes ;
- promouvoir le covoiturage ;
- étudier l'apport d'une meilleure articulation des temps de vie.

- enfin, l'activité physique maintient l'intégrité maintien intégrité squelettique et prévention de l'ostéoporose.

Le surpoids, l'obésité et la surcharge pondérale des enfants sont beaucoup plus fréquents sur notre territoire qu'en France Hexagonale. Il y a une réelle importance à prendre en considération le phénomène de manque d'activité physique des guadeloupéens.

Prévalences du surpoids, de l'obésité et de la surcharge pondérale des enfants de grande section de maternelle en 2012-2013



Afin de lutter contre ces maladies, le Plan National Nutrition Santé défend deux objectifs majeurs :

- Promouvoir un certain nombre de conseils nutritionnels.
- Limiter la sédentarité en faisant la promotion d'une activité physique modérée.

Pour cela, il est important de :

- Sensibiliser la population ;
- Etablir une concertation élargie incluant aménagement des espaces urbains et des moyens de transports ;
- Informer les professionnels sportifs et médicaux ;
- Informer les professionnels de l'éducation ;
- Développer de nouveaux moyens pour l'accompagnement et la prise en charge.

« Les cyclistes comme victimes de l'insécurité routière »



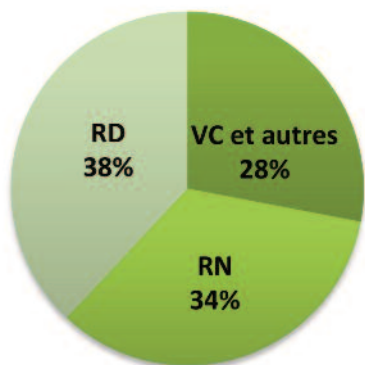
M. Aldrick NGUYEN VAN-KY - DEAL

L'activité cycliste n'est pas épargnée par le risque d'accidentalité.

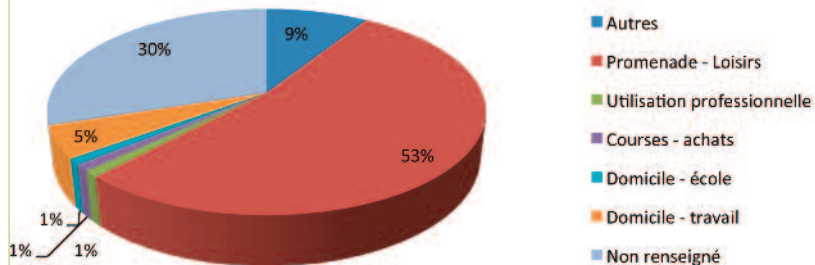
Quelques chiffres :

- En moyenne, un cycliste est impliqué dans 7% des accidents.
- Depuis les 5 dernières années, le nombre de tués ne cesse d'augmenter.
- Le taux de gravité de 12,8% est 3 fois plus élevé qu'en France Hexagonale (3,4%).
- ¼ des cyclistes ne portent pas de casque.
- Dans 3 cas sur 5, le cycliste est responsable de l'accident.
- Dans 80% des cas, le cycliste est heurté par un véhicule.

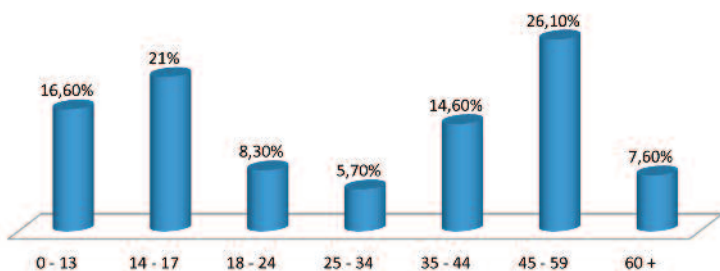
Répartition par type de réseau



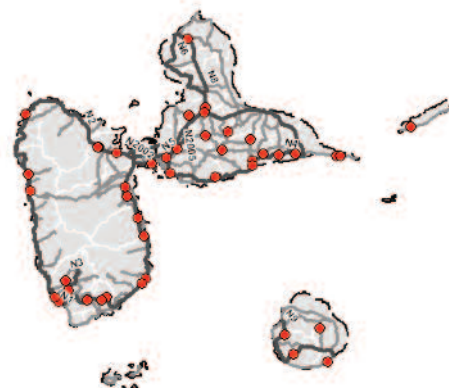
Trajets



Répartition par âge



Répartition par zone d'accidents



« Le vélo facteur d'inclusion sociale »

Mme Cindy CARENE, Association DIGAZON



L'association DIGAZON a été créée en 2006, elle œuvre dans le domaine de l'animation locale à travers une structure de

proximité en zone urbaine :

le relais Socio Culturel de Digazon.

Son territoire d'intervention est les quartiers de la Ville des Abymes : Dugazon, Anquetil et Baimbridge.

L'association Digazon a décidé de promouvoir le développement du vélo comme mode de déplacement afin de permettre à son public cible de disposer du droit à la mobilité. En effet, pour le moment, ces populations, n'ont, bien souvent, pas le permis et surtout n'ont pas les moyens d'acquérir une voiture et l'entretenir. Le vélo apparaît donc comme un moyen de déplacement peu onéreux, dont on peut également valoriser l'image car bon pour la santé et bon pour l'environnement.

L'association a donc décidé d'entamer plusieurs démarches en faveur du vélo et en partenariat avec la commune des Abymes, le CUCS et l'ADEME.

De la mobilité urbaine à la mobilité durable dans les quartiers

ENJEUX	DEMARCHES
<ul style="list-style-type: none"> • Eduquer les acteurs aux nouveaux usagers de la mobilité durable • Adopter des modes responsables de consommation 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de comportements responsables : Formation Eco Conduite, utilisation de modes doux
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'impact carbone sur l'environnement lié aux déplacements • Diminuer les atteintes à la santé des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement du report modal (pédibus, utilisation du vélo...)
<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les exclusions et les discriminations 	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité pour tous • Tarification sociale
<p>Mettre en place de nouveaux services liés au déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'insertion par l'activité économique • Soutenir une nouvelle économie de la mobilité durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme sociale d'aide à la mobilité, applications internet • Chantiers d'insertion

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) Mobilité à vélo

L'action de formation CQP est une nouvelle formation nationale déclinée sur le territoire locale par l'Association Digazon.

- Objectifs :
 - Favoriser l'usage du vélo utilitaire (trajets domicile – travail)
 - Encourager la vélonomie, moyen de transport autonomisant et accessible
- Publics Cibles : Professionnels en formation initiale ou dans le cadre de la formation continue.

- Durée de la Formation :

- 140heures

- Modules complémentaires : Infographie (customisation) et Réparation.

- Pré-requis : Certificat médical, majorité, PSC1, attestation d'un niveau de maîtrise technique.

QUELS SONT LES BESOINS DES USAGERS DU VELO EN GUADELOUPE ?

Centre de formation école de vélo KARUKERA BIKE'S LAND - M. Rodolphe MORVANY / M. Harry NABAJOH

«Beaucoup de personnes savent monter à vélo sans savoir faire de vélo. Il y a un manque de formation.»

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Karukéra bike's land considère qu'il est nécessaire, pour répondre aux besoins des usagers, d'assurer :
 - une bonne connaissance du vélo,
 - une formation au code de la route (et non du code de la route)
 - une formation à la (et non de conduite)
 - une Formation à la mécanique de base,
 - d'une formation en hygiène de base,
 - de bien choisir son vélo et accessoires



PERSPECTIVES :

- Projet de mise en place du Permis Vélo.

IREPS (Instance Régionale d'Éducation Pour la Santé) - Mme Josianne JEGU

« La nutrition est la combinaison de l'alimentation et de l'activité physique. Le vélo peut être un outil de qualité de notre mobilité.»

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- La nutrition est la clé de notre santé.
- La santé publique est une source de progrès pour le développement de l'usage du vélo.
- Le vélo peut être un réel moyen de déplacement complémentaire à la voiture qui pourrait être allié au transport collectif.



Consensus Pointois (affiliée FUBicy) – M. Gérard BREDET

« Le temps scolaire est une opportunité pour sensibiliser à la pratique du vélo.»

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Le public scolaire est un public disponible pour les expériences telles que l'éducation au vélo.
- Le vélo doit rentrer réellement dans la pratique de l'éducation physique.
- Il faut sensibiliser le public le plus tôt possible à l'usage du vélo.

Développement de l'usage du vélo en Guadeloupe



Observatoire Régional
des Transports



RETOURS EN IMAGES...



■ DEAL DE GUADELOUPE

> Christian PONT

Responsable du bureau Déplacements et Observatoire Régional des Transports
Service Financements, Transports, Économie, et Sécurité - DEAL
Tél : 0590 99 43 63

Christian.Pont@developpement-durable.gouv.fr

> Peio DOURISBOURE

Adjoint au chef du service
Financements Transports Economie et Sécurité - DEAL
Tél. : 0590 99 46 27

Peio.Dourisboure@developpement-durable.gouv.fr

■ ADEME GUADELOUPE

> Catherine LUCIANI

Délégué Régional
Tél. : 0590 26 77 22

catherine.luciani@ademe.fr

> Jérôme DANCOISNE

Prospective et planification
Tél. : 0590 26 77 22

jerome.dancoisne@ademe.fr

■ CONSEIL REGIONAL

> Céline JULES-SORET

Chef de service Energies
Tél. : 0590 80 41 76

celine.jules@cr-guadeloupe.fr

> Jean-Jacques TERRAM

Chargé de mission Energies
Direction Environnement et Cadre de Vie
Tél. : 0590 80 40 40 poste 4264

jean-jacques.terram@cr-guadeloupe.fr

Retrouvez les documents de l'étude EREA sur le site de la DEAL à l'adresse suivante :

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/developpement-du-velo-en-a1100.html>